

16 Provinces

Ogooué-Lolo/Département de la Lolo-Bouenguidi/Koula-Moutou/Grâce présidentielle

Ils étaient 23 détenus à être libérés



La cérémonie était présidée par le procureur Hervé Wanis.



Une vue des détenus graciés avant leur libération

Photo : DR

Photo : DR

Claude-Médard MINKO

Koula-Moutou/Gabon

Baluchons en main, ils ont reçu, dernièrement, des attestations de libération à la suite de la grâce présidentielle.

LE procureur de la République de Koula-Moutou, Hervé Wanis, a prononcé, dernièrement, la libération de 23 détenus de la prison centrale de cette localité. Mesure qui entre dans le cadre de la grâce décidée par le président de la République, Ali Bongo Ondimba, en faveur des prisonniers

de droit commun et de délits mineurs. Une seconde chance que le chef de l'Etat accorde à cette catégorie de détenus pour se réinsérer dans la société, mais aussi une nouvelle alternative dans la vie. Tout en espérant que leur séjour carcéral leur permettra, à l'avenir, de

prendre le bon côté des choses. D'où l'exhortation du procureur de la République et du directeur de la maison d'arrêt, le lieutenant-colonel Jocelyn Bouassa : « Saisissez la seconde chance que le chef de l'Etat vous offre en ce jour. Certains d'entre vous en avaient encore pour plu-

sieurs mois, avant de recouvrer leur liberté. Aussi, espérons-nous que votre séjour carcéral vous a permis de prendre conscience de l'importance du respect de la loi dans toutes ses formes, mais également les conséquences du non-respect de celle-ci. Alors, ne revenez plus, car nombreux sont les prison-

niers qui aimeraient être à votre place ! », ont-ils dit aux bénéficiaires de la grâce présidentielle. Baluchon en main, chacun d'eux a alors reçu des mains du directeur de la prison, une attestation faisant foi de leur libération à la faveur de la grâce présidentielle.

Moyen-Ogooué/Département de l'Abanga-Bigné/Marché de Bifoun

La toiture éventrée attend toujours réparation

J.F.M

Bifoun/Gabon

SITUE à l'entrée de la Nationale 2, sur la route de Ndjolé, le principal marché de Bifoun gagne chaque jour un peu plus en laideur, du fait notamment de son manque d'entretien. En sus de la peinture défraîchie, cela fait, en effet, plus de huit ans que la toiture de ce bâtiment a été éventrée par un orage. Et, depuis lors, la situation est restée en l'état. Au grand dam des commerçantes qui, chaque jour, sont contraintes d'y exercer pour nourrir leurs familles.

A la question de savoir si leurs conditions de travail sont connues des autorités, ces femmes, visiblement révoltées, affirment en avoir assez des multiples promesses faites à leur endroit par les acteurs politiques locaux. Eux qui, lors des campagnes électorales, leur promettent monts et merveilles en s'engageant notamment à résoudre leur problème.

Malheureusement, une fois la campagne terminée, ces personnes n'osent plus revenir, ne serait-ce que pour leur expliquer les raisons de leur manque d'action.

Interrogé à son tour sur le mauvais état du marché de Bifoun, le président du Conseil départemental de l'Abanga-Bigné reconnaît



Photo : J.F.Marola

Jean Rémy Nso Amyeng, président du Conseil départemental de l'Abanga-Bigné, dit comprendre les lamentations des commerçantes.

que les lamentations des commerçantes sont fondées et justifiées. Jean Rémy Nso Amyeng, qui dit déplorer cette situation, explique: « nous avons vraiment la volonté de réhabiliter ce marché, mais malheureusement, nous sommes confrontés aux difficultés financières. » Surtout que la localité ne dispose pas encore d'une mairie qui pourrait créer de petites unités de production susceptibles de booster le développement, dans une moindre mesure, de la contrée.

Le Conseil départemental lorgne alors du côté des entreprises privées, afin de voir dans quelle mesure elles pourraient contribuer à la réfection, voire à la construction d'un espace

commercial plus important. L'actuel étant devenu trop étroit pour accueillir, non seulement les vendeuses, mais aussi les nombreux voyageurs qui y effectuent des escales pour se restaurer. Si un tel projet doit voir le jour, il importe que les avis des commerçantes soient pris en compte. D'autant que ces dernières boudent l'emplacement actuel du marché en raison, disent-elles, de son éloignement par rapport à la route principale, plus fréquentée.

Plus de huit ans après, la toiture arrachée par un violent vent n'est toujours pas réhabilitée.



Photo : J.F.Marola

Une vue du marché de Bifoun.



Photo : J.F.Marola